

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

*Ce document doit être retourné à la Communauté de Communes
Yvetot Normandie accompagné des pièces justificatives.*

Nouvelles coordonnées :

Je soussigné(e) M, Mme.....
Déclare que depuis le, j'occupe la résidence située à l'adresse suivante :
.....
Code postal : Ville :
Tél : Mail :
Nombre de personnes dans ce foyer :

Anciennes coordonnées :

Je soussigné(e) M, Mme
Déclare que depuis le, je n'occupe plus la résidence située à l'adresse suivante :
.....
Code postal : Ville :

Toute réclamation sur la facture REOM (changement d'adresse, modification du nombre de personnes...) doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou courriel) de la part de l'utilisateur. Cette réclamation doit être impérativement adressée à la Communauté de Communes Yvetot Normandie accompagnée des pièces justificatives et d'un Relevé d'Identité Bancaire. Le délai est fixé à 2 mois pour les réclamations relatives aux tarifs à appliquer (composition du foyer...) à partir de la date de facturation qui apparaît sur la facture REOM. Passé ce délai, la Communauté de Communes Yvetot Normandie refusera les réclamations relatives aux tarifs à appliquer.

Merci de bien vouloir nous fournir le(s) justificatif(s) suivants :

- Copie des pages du bail sur lesquelles figurent le nom, prénom, l'adresse et la date d'entrée dans le logement
OU
- Copie de l'état des lieux d'entrée / de sortie sur lesquelles figurent le nom, prénom, l'adresse et la date d'entrée / de sortie
OU
- Copie de l'acte de vente du logement
OU
- Copie de l'acte d'achat du logement
ET
- RIB

**Pour toute question, je vous remercie de bien vouloir prendre contact avec l'accueil de la
Communauté de Communes Yvetot Normandie au : 02.35.56.14.14**

Fait à

Le

Signature du Déclarant (obligatoire)